

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU MARDI 1^{ER} FEVRIER 2022 - Salle Millan

**MANISSIEUX / MI-PLAINE
LA FOUILLOUSE**



MARC REA
Coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN
Coprésident élu

> Point général avec la police municipale

- Les conseillers de quartier évoquent quelques interventions des équipages de police municipale. Un conseiller fait mention de rôdeurs et de vols par effraction qui ont eu lieu dans le secteur de la Fouillouse. L'agent de police rappelle qu'il ne faut pas hésiter à signaler toute présence suspecte au 04 78 20 00 95 tous les jours de 18h30 à 4h10 le matin.
- Trop de camions passent encore chemin de la Fouillouse (20 à 30 par jour). Le policier assure que beaucoup de verbalisation ont été établies. Le conseil de quartier souhaiterait obtenir un état du nombre de verbalisation. Ce qui est mis en place actuellement ne semble pas assez dissuasif.
- Pétards, tirs de mortier : toute la ville est concernée. Les perturbateurs sont bien organisés et quittent très vite les lieux. Quelques-uns ont été identifiés, les auteurs mineurs accompagnés de leurs parents respectifs ont été reçus par Monsieur le Maire dans le cadre de la procédure de rappel à l'ordre.
- Décharges publiques : des verbalisations systématiques sont faites si les contrevenants sont pris sur le fait, avec facteur aggravant de décharge à l'aide d'un véhicule (jusqu'à 1500€).

Des recherches d'indices peuvent parfois être effectuées pour retrouver l'auteur du dépôt. Les conseillers proposent qu'un récapitulatif des motifs de verbalisation et leur coût soit fait dans le magazine *Couleurs*.

- Vitesse sur la rue de Savoie : il est demandé de faire des contrôles ponctuels.

> Communication CQ : recréer du lien avec les habitants en organisant des rencontres terrain

Le conseil de quartier cherche les moyens de communiquer avec les habitants, recueillir leur avis, leurs suggestions, leur ressenti. Il cherche aussi à les informer de leurs missions et de leurs actions depuis bientôt 20 ans. Il propose un accueil en alternant les rencontres, place de Manissieux ou place de la Fouillouse. La communication se ferait sur Facebook, la nouvelle application Ville, le compte rendu, etc. Les créneaux pourraient être les horaires de sorties d'école, en semaine, ou les samedi et dimanche matins. À suivre...

> Retour d'informations sur les commissions et groupes de travail divers

> **Commission « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod »**
L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune. Tous les champs du patrimoine sont concernés : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine.

Deux nouveaux projets ont été présentés aux conseillers de quartier et aux associations présentes :

- Au Village, nouveau projet de construction au 42 avenue Jean Jaurès (17 logements avec 19 stationnements)
- Le déplacement de l'étude notariale dans le secteur du Village

> Commission Antennes relais

Une antenne sera bien implantée au fond du Chemin de Saint-Bonnet, une autre sera ajoutée sur le mas au niveau de l'UCPA.

> GT circulation autour de la Place Balzac

Le conseil souhaite se consacrer à l'amélioration des accès et circulation autour de la place. Dans un premier temps, un recensement des besoins sera effectué avant d'étudier un projet plus précis.

> GT circulation secteur Jules Verne / Mont Blanc

Les futurs aménagements devront être réalisés par la Métropole. Celle-ci doit acquérir quelques parcelles privées pour que le réaménagement puisse voir le jour. La Ville suit ce dossier qui va demander du temps mais qui est bien prévu dans les programmes d'aménagement à venir.

> GT modes doux

Le groupe de travail du conseil de quartier, le service développement durable et la maison du vélo travaillent ensemble sur les modes doux (et cyclabilité) de la ville pour échanger et réfléchir sur des pistes d'amélioration. Très belle réussite avec l'ouverture du Chemin de Saint-Bonnet-de-Mure. Autre projet : relier Manissieux et la Fouillouse ; le groupe pointe la possibilité de restaurer l'ancien chemin empruntant

le bois longeant le Fort (chemin agricole le long de l'autoroute). Ce bois est la propriété de la Métropole et un ancien chemin piétonnier y est d'ailleurs présent. Pas d'étude pour le moment.

> GT merlon anti bruit A43

Lors de la réunion, la Ville était en attente de confirmation. Depuis, de nouvelles informations indiquent que les travaux pourraient commencer en mars prochain.

> Retour d'information sur le projet d'aménagement de l'A46

Le samedi 15 janvier 2022, de nombreux opposants se sont rassemblés sur le pont de Manissieux. La Ville et l'association « Non au shunt » affirment leur volonté d'entreprendre des actions suite à la décision de l'État de poursuivre l'étude de la mise en œuvre du projet de passage à 2 x 3 voies de l'A46 sud entre les aires de services de Communay et le diffuseur de Saint-Priest, ainsi que l'aménagement du nœud de Manissieux.

Les deux stations services devraient disparaître avec le passage à trois voies du nœud de Manissieux. L'association fait appel aux volontaires pour adhérer à l'association. Nous comptons sur votre mobilisation.

> Rétrospective des aménagements qui ont été réalisés dans votre secteur

- Feux tricolores et trottoirs route de Toussieu pour sécurisation du virage
- Voie verte, Chemin St-Bonnet-de-Mure
- Passage sélectif impasse chemin Saint-Bonnet-de-Mure (fin janvier 2022)
- Passage piétons, trottoirs, coussins lyonnais et reprise du carrefour Toussieu / Maugelette
- Trottoirs chemin de la Fouillouse et arrêts de bus
- Piste cyclable chemin du Lortaret et rue du Progrès
- Réaménagement de la rue du Capot et pose de dos d'âne
- Mise à sens unique de la rue Ambroise Paré, de la place Balzac à la Route de Grenoble
- Pose de coussins lyonnais au carrefour Ambroise Paré / Marguerites
- Sécurisation du cheminement piéton rue Ambroise Paré entre Route de Grenoble et rue des Marguerites
- Aménagement de trottoirs sur une partie du chemin de la Fouillouse. Nouvelle programmation à venir en 2022.
- Reprise totale de la placette de la Fouillouse

- Reprise du stationnement et continuité de la voie verte rue de la Cordière (le long du centre nautique PMF)
- Rue Nicéphore Niépce : création de chicanes sur le barreau nord de la voie pour éviter les courses de voitures

> Retours d'informations sur les groupes de travail interquartiers

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la ville.

> GT événementiel



Concernant le secteur de Manissieux / La Fouillouse, il est retenu de programmer l'inauguration de la voie verte, Chemin de Saint-Bonnet-de-Mure, en conviant les habitants à un temps festif, ainsi que l'inauguration du square et du skate park Honoré de Balzac. Ces deux temps forts s'intégreront dans le programme des 20 ans des conseils de quartier. Nous vous tiendrons informés très prochainement des dates, et comptons sur votre présence. À très bientôt !

> GT budget participatif

Un budget de 20000€ est attribué à chaque conseil de quartier pour des aménagements d'intérêt général qui permettent d'améliorer le cadre de vie dans le domaine public. La mise en place d'une boîte à lire est en projet place de la Fouillouse.

> GT plateforme numérique

Cette plateforme est en cours d'étude, elle sera dédiée aux conseils de quartier et aura pour objectif de faciliter les échanges et le travail en réseau, de communiquer et partager des informations utiles, de simplifier et mutualiser l'accès aux projets et actions en cours des conseils de quartier. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de nos avancées.

> GT biodiversité



La Ville a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à améliorer la nature au cœur de Saint-Priest. On peut ainsi donner pour exemple, la mise en place des vergers participatifs, la plantation de 4000 arbres pendant le mandat précédent ou encore le développement et l'animation des jardins de poche, etc... Pour les années à venir, nous avons la volonté d'intensifier ce type d'actions et de concentrer nos efforts sur le maintien et le développement de la biodiversité sur l'ensemble de la ville. Suite aux balades qui ont été organisées par le service développement durable, de nouvelles plantations verront le jour les prochains mois.

> GT boîte à lire

La boîte à lire qui est implantée place Honoré de Balzac fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu.

> Informations Ville

Fibre : La Ville a interpellé l'ARCEP qui est l'Autorité de Régulation des Communications Electronique et de la distribution de la Presse, pour qu'elle se saisisse des problèmes que nous rencontrons avec les opérateurs. À la demande de la Ville une enquête a été ouverte le 15 octobre 2021 et elle s'est terminée le 15 février 2022. Cette enquête avait pour objectif de recenser toutes les réclamations des habitants et de les envoyer à l'ARCEP pour qu'elles puissent s'en saisir pour interroger les opérateurs. Nous reviendrons vers vous sur les actions et sanctions qui seront prises par l'ARCEP à l'encontre des opérateurs. Pour stopper le vandalisme des armoires, la Ville va imposer par arrêté municipal que les opérateurs se déclarent au préalable sur une plateforme avant leur intervention (qu'ils devront justifier). Des contrôles seront effectués par la police municipale et les intervenants devront prouver qu'ils se sont bien déclarés. Si ce n'est pas le cas, des poursuites seront engagées.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ALLARD P., BOUGUERRA A., BREURE CH., **BREURE C.**, CIBBA P.,

CINQUIN I., COEUEVEZ C.-S., COLOMBIER M., CORNELOUP N.,

FAYET A., GOURRU-LESIMPLE G., GRANGER D., **GRANJON K.**,

GUENDJIAN A., **LACROIX R.**, **LAFORT B.**, **LEFEVRE L.**, MOULIN L., PERALTA J., **PETIT P.**, **REA M.**,

ROMERO C., ROSE E., SAEZ J.-P., SIDHOUM N., VIAN B., VIGNATI J., VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

